

— Le dimanche, l'aumônier est obligé de s'absenter. Il revient le plus promptement possible. A son retour, la sœur, joyeuse et empressée, lui crie :

— Il est confessé et administré.

C'était à n'en pas croire ses oreilles.

-- Qu'est-il arrivé ? Qui l'a confessé et administré ?

— Lui-même, recouvrant la parole, reprend la sœur a dit : "Où est le prêtre ? Je veux me confesser." On a couru à l'église paroissiale pendant la grand'messe ; M. le vicaire est venu.

L'a-t-il fait communier ?

— Non, le malade n'en avait pas la force.

L'aumônier se rend au lit du mourant. Quel changement ! Ce visage, jusque-là sombre et durcit, respirait la douceur des enfants de Dieu ; ces yeux, où se reflétait la haine du bien et qui affectaient de se détourner du prêtre, le fixaient avec affection et confiance en reconnaissant en lui un sauveur et un père.

Un instant après, le moribond recevait le corps de Notre-Seigneur et le prêtre n'avait pas rentré le Saint Sacrement dans le tabernacle que tout était consommé ; un juste de plus quittait la terre.

Pendant six jours de crainte et d'angoisses, des prières ferventes étaient montées vers le trône de saint Joseph. Personne ne s'y trompa ; tous ceux qui l'avaient prié se plaisaient à dire en apprenant l'heureuse nouvelle : "C'est la grâce accordée, cette année, à notre mois de saint Joseph."

Avantages spirituels offerts à nos Abonnés.

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque semaine, soit 52 Messes par an, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.

2. Ils ont part, après leur mort, à un Service solennel, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.

3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire